

Parcours :

Arts appliqués

Concours préparés :

CAPET / CAPLP arts appliqués

Lieu : Nîmes

Présentation et objectifs

Ce parcours vise à former des professeurs d'éducation artistique et arts appliqués, enseignant une discipline d'enseignement général et/ou professionnelle en lycée professionnel (CAPLP) ou en lycée technologique (CAPET). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire, que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel et en lycée technologique dans le cadre des programmes d'enseignement des arts appliqués et des métiers d'art.

En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence arts ou diplôme équivalent en arts appliqués et design.

Composantes de formation

Université de Nîmes

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.espe-lr.fr

Responsables de parcours

Brigitte Auziol – brigitte.auziol@unimes.fr

Jérôme Dupont – jerome.dupont@unimes.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

La spécificité de la formation autorise des réorientations s'appuyant sur les compétences acquises dans le master. Des passerelles existent vers des spécialisations voisines portées par des masters des arts appliqués, des arts plastiques, vers les métiers du design et de la culture.

Résultats nationaux des concours externes session 2018

	Nombre de postes en 2018	Présents aux concours	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
CAPET option design	16	138	39	16
CAPET option métiers d'art	2	9	3	2
CAPLP option design	40	135	86	40
CAPLP option métiers d'art	12	22	13	4